



Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples
3 rue Beauregard 25000 BESANCON Tél : 07 68 79 09 44
Mail : mrapbesancon@free.fr

COMMUNIQUE DE PRESSE :

Le MRAP de Besançon soutient le combat du boulanger bisontin, monsieur Stéphane Ravacley, qui est en grève de la faim depuis 8 jours pour protester contre l'expulsion de son apprenti, jeune Guinéen arrivé mineur sur notre territoire. Laye Fadé Traoréiné donne toute satisfaction à son employeur, tant par son efficacité que par sa ponctualité malgré les horaires de nuit. Autant de qualités que la plupart des patrons recherchent en permanence !

Chaque année, plusieurs milliers de mineurs arrivent seuls en France. Ce sont dans la dénomination officielle, des MNA (mineurs non accompagnés). Avant d'être des migrants, ce sont des enfants en danger et ils doivent être prioritairement traités comme tels.

L'Etat et les départements, qui ont la compétence de l'ASE (Aide Sociale à l'Enfance), se rejettent la responsabilité de leur prise en charge et les laissent trop souvent à la rue, condamnés à une dangereuse errance.

Tous les moyens sont mis en œuvre pour contester leur minorité, en particulier les fameux tests osseux unanimement remis en cause par les autorités scientifiques. Quant à ceux qui sont pris en charge, ils se retrouvent brutalement à la rue, privés de formation, de logement, d'accompagnement, livrés à eux-mêmes, le jour de leurs 18 ans.

Ce scandale doit cesser.

La convention internationale des droits de l'enfant ne saurait être seulement l'objet d'une commémoration tous les 20 novembre. Faut-il encore en respecter les principes et en particulier le premier, c'est-à-dire celui de l'intérêt supérieur de l'enfant.

Le MRAP de Besançon avec d'autres associations des droits de l'homme et tous les signataires de la pétition exigent la régularisation de Laye Fadé Traoréiné. Il doit rester en France.

Besançon le 12 janvier 2021.